

ARCHIVES DE LA REGION AQUITAINE
ET DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

13, RUE D'AVIAU
33081 BORDEAUX CEDEX
TEL. (56) 52.14.66 & 52.14.67

BORDEAUX, LE 17 Mai 1984

N° 84-939

Monsieur Albert TATE
UNITED STATES COURT OF APPEALS
Room 324, 600 Camp Street

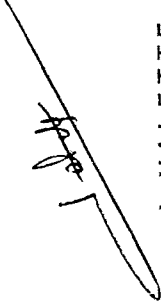
NEW ORLEANS, LOUISIANA 70130

Monsieur,

Suite à votre lettre du 25 avril 1984, j'ai effectué un certain nombre de recherches concernant la famille JAMARD. A tout hasard, vous trouverez ci-joint photocopies des actes de naissance des intéressés.

J'ai fait également les recherches par vous demandées dans les registres de passeports pour l'étranger délivrés à Bordeaux. Aucune trace n'a été trouvée entre les années 1820 et 1830 de passeport délivré au nom de JAMARD (ou nom approchant). Vous trouverez ci-joint photocopie du Répertoire des passeports possédé par les Archives départementales de la Gironde.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


J. VALETTE
Conservateur en Chef
Directeur des Services d'Archives
du département de la Gironde

- 4 M 664* Enregistrement des passeports des voyageurs français et étrangers arrivant en France par Pauillac 1828-1832
- 4 M 665* Demandes de passeports pour l'étranger et les colonies françaises présentées par des Français 1842-1849
- 4 M 666*-672* Enregistrement des visas de passeports français pour l'étranger 1839-1870
- 666* 14 août 1839 - 15 novembre 1849
- 667* 16 novembre 1849 - 30 décembre 1853
- 668* 1^{er} janvier 1854 - juillet 1859
- 669* juillet 1859 - 1861
- 670* 1861-1865
- 671* 1866-1868
- 672* 1869-1870
- 4 M 673*-676* Enregistrement des visas de passeports étrangers
- 673* 1845-1849
- 674* 1849-1854
- 675* 1854-1861
- 676* 1866-1870
- 4 M 677*780* Passeports pour l'étranger, an VIII - 1889
- 677* 9 ventôse - 4 fructidor an VIII
- 678* 8 fructidor an IX - 30 prairial an X
- 679* 2 messidor an X - 28 vendémiaire an XI
- 680* 29 vendémiaire an XI - 25 vendémiaire an XII
- 681* 29 vendémiaire an XII - 3 ventôse an XIII
- 682* 27 fructidor an XIII - 26 septembre 1806
- 683* 1^{er} octobre 1806 - 7 janvier 1807
- 684* 16 janvier 1807 - 18 mai 1807
- 685* 28 novembre 1807 - 5 juillet 1808
- 686* 19 juillet 1808 - 1^{er} août 1809
- 687* 1^{er} août 1809 - 9 mai 1810
- 688* 14 mai 1810 - 22 décembre 1810
- 689* 2 janvier - 2 juillet 1811
- 690* 18 novembre - 1^{er} décembre 1813
- 14 janvier - 3 octobre 1814
- 691* 27 avril - 9 juillet 1814
- 692* 9 juillet 1814 - 26 août 1814
- 693* 3-5 octobre; 14-19 avril 1815; 29 avril - 22 mai 1815
- 694* 29 juin - 9 octobre 1816
- 695* 9 octobre - 11 décembre 1816
- 696* 11 décembre 1816 - 11 mars 1817
- 697* juin-décembre 1817 (incomplet)
- 698* 23 juillet - 2 octobre 1818 et isolés
- 699* 17 mars - 8 septembre 1819
- 700* 11 décembre 1820 - 10 mai 1822
- 701* juillet 1822 - 6 juin 1824 (fragments)
- 702* 14 février - 12 décembre 1825
- 703* 13 décembre 1825 - 16 mars 1826
- 704* 18 mars - 9 août 1826
- 705* 9 août - 29 décembre 1826
- 706* 5 janvier - 1^{er} mai 1827
- 707* 2 mai - 28 août 1827
- 708* 28 août - 31 décembre 1827
- 709* 1828
- 710* 1830
- 711* 1831
- 712* 1832
- 713* 1833
- 714* 1834
- 715* 1835
- 716* 1836
- 717* 1837
- 718* 1838
- 719* 1839
- 720* 1840
- 721* 1841
- 722* 1842
- 723* 1843
- 724* 1844
- 725* 1845
- 726* 1846
- 727* 29 mai - 9 novembre 1846 (passeports provisoires)
- 728* 1847
- 729* 1848
- 730* 1849
- 731* 1850
- 732* 1851
- 733* 3 janvier - 25 août 1852
- 734* 25 août - 31 décembre 1852
- 735* 1853
- 736* 1854
- 737* 1855
- 738* 1856
- 739* 1857
- 740* 1858
- 741* 3 janvier - 30 juin 1859
- 742* 1^{er} juillet - 31 décembre 1859
- 743* 1^{er} janvier - 30 juin 1860
- 744* 1^{er} juillet - fin octobre 1860
- 745* 1861 (1^{er} semestre)
- 746* 1861 (2^e semestre)

587.

Samar

Alexandre

ami sa femme

Strangely

N. ne le vray de Eron de Courant à quatre
 jeures apres midy & Alexandre fils de France
 Samar marchand Epicier & de marie
 Bechade son gendre & de plus de rois nob
 amy qui nous a été déclaré par son per
 qui la prouva à l'insti de Alexandre
 Albert - Commis Negocianc même man
 que le pere et de Jean Magnoual. prout
 même rue n° 63 - Lemons Majure E
 Bourgeois de Vauguier veuve de son
 de la République Jeanne
 & Indivisible - & cher son per
 13 Mars 1798
 Samar
 Albert Magnoual
 Magnoual
 Magnoual

4E 817

449

Jamard,
François,

48864

du Vingt Cinq ventose an six de la République française.
acte de naissance de François, Né ce jour, Samedi, à
sept heures, fils de François Jamard, Marchand, et de
Michelle Rochada, Mariée, demeurant à Place Nationale



48864

N° 12. d'après la déclaration du Service Présent. Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être masculin, En présence de François Sigaudin, âgé de quarante Sept ans, Marchand, d'une forte d'yeux N° 41. et de Jean Marin, âgé de vingt-huit ans, tailleur d'habits même N° 2. Le Premier témoin a déclaré de Savoir Signer. Le Second et le Terc ont signé avec Noms. — Constaté par moi, officier Public, Sourigné

Jamard père
Jean Marin mari
Michelle Rochada

37.

Alexandre)

Deanne)

AT -
COT
XPT
1877
MOR

45086

AT -
COT
XPT
1877
MOR

marriage

Le huit cent huit cent vingt, après midi, par devant nous, Alexandre Deanne, le Maire de la ville de Bordeaux, le sieur Alexandre Dourard, bourgeois, âgé de vingt deux ans, né à Bordeaux, le sieur Marie Marké mil sept cent quatre vingt six ans, y demeurant, avec de père & mère, place Dupuytren, n° 13. fils de Louis François Dourard, marchand épicer, & de Marie Decharre, habitante de Bordeaux, d'une part; Et Louise Marie Deanne Goyon, âgée de vingt ans, née à Bordeaux, le neuf Novembre mil sept cent quatre vingt six ans; y demeurant avec de père & mère, rue Cheval de Médoc, n° 14; fille de Louis Etienne Goyon, jeun, Coucheur, & de Pétronille Riveteau, habitante de cette ville, d'autre part; — Lesquels deux personnes voulaient contracter un mariage, agissant comme mineurs, du consentement de leurs père & mère, présents au contrat de mariage, retenu le sieur, Huillet Dourard par Me Riviere, notaire royal en cette ville. En conséquence, ils nous requerront de procéder à la célébration de leur mariage; dont la publication ont été faite devant le quart de cinquante de l'hôtel de ville, le vingt trois & trente du dit mois de Juillet, à l'heure de midi. Lesquels, désirant à leur requête, après avoir donné lecture d'une pièce relative à leur état, & du chapitre six de l'article cinq du code civil; et attendu qu'il ne nous a été signifié aucune opposition, nous nous sommes vu au fait de nous être souvenu de publier l'un l'autre au mariage; chacun d'eux ayant épousé séparément & solennellement — vu de l'acte précédent au vu de lui, que le sieur Alexandre Dourard et la Demoiselle Louise Goyon sont en état de mariage, dont acte. fait au bureau de l'état civil en présence de deux

un Prêtre, boucher, place du Grand marché, n° 9; Pierre Carcaut, boucher, rue de la Croix, n° 15; Pierre Péletan, boucher, rue Perpetue, communauté n° 11, sieur M. Greaux, boucher, place du grand marché n° 9, tous trois majeurs de lecture faite. Lesquels, les époux & les témoins ont lu l'acte précédent avec nous; moi le sieur Alexandre Dourard, approuvant la ratification de l'acte, à l'heure de midi signés.

Alexandre Dourard
Louise Goyon
Pierre Carcaut
Pierre Péletan
M. Greaux
M. Dourard
M. Goyon
M. Riviere

Alexandre Dourard
Louise Goyon
Pierre Carcaut
Pierre Péletan
M. Greaux
M. Dourard
M. Goyon
M. Riviere